





**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-29**

Séance publique du

1 février 2016

**Présidence de Dominique AUGÉY
Adjoint au Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160201- lmc176889-DE-1-1
Date de signature : 04/02/2016
Date de réception : jeudi 4 février 2016
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓ 

**OBJET : DESAFFECTATION DU LOGEMENT DE FONCTION ENSEIGNANT RATTACHE A L'ECOLE
MATERNELLE DES TROIS SAUTETS**

Le 1 février 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/01/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Gaelle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Stéphane PAOLI, Madame Christine BERNARD à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Madame Patricia BORRICAND à Madame Reine MERGER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Laurent DILLINGER à Monsieur Jules SUSINI, Madame Michele EINAUDI à Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL à Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Coralie JAUSSAUD à Madame Danièle BRUNET, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Danielle SANTAMARIA à Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Moussa BENKACI, Monsieur Maurice CHAZEAU, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Brigitte DEVESA donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Education

Nomenclature : 3.5
Autres actes de gestion du domaine public

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 1 FÉVRIER 2016

RAPPORTEUR : Madame Brigitte DEVESA

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : DESAFFECTATION DU LOGEMENT DE FONCTION ENSEIGNANT RATTACHE A L'ECOLE MATERNELLE DES TROIS SAUTETS- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

La Ville souhaite engager la procédure de désaffectation du logement de fonction rattaché à l'école maternelle des Trois Sautets situé sur la parcelle BO 164 - rue Jean Parès – 13100 Aix-en-Provence (plan en annexe).

Il s'agit de sortir du domaine scolaire 1 maison de type 4 avec garage et jardin.

Ce logement, libre de tout occupant depuis plusieurs années doit faire l'objet d'une réhabilitation en vue d'y accueillir la mairie annexe de Quartier.

C'est la raison pour laquelle il est proposé de le désaffecter afin de le sortir du patrimoine scolaire pour l'intégrer au domaine communal de droit commun.

Conformément à la procédure en vigueur, Monsieur le Préfet, saisi de cette proposition, à émis un avis favorable après avoir recueilli celui de Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale des Bouches du Rhône.

En conséquence je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER**, la désaffectation du patrimoine scolaire du logement de fonction rattaché à l'école maternelle des Trois Sautets situé sur la parcelle BO 164 – rue Jean Parès 13100 Aix-en-Provence

DL.2016-29 - DESAFFECTATION DU LOGEMENT DE FONCTION ENSEIGNANT RATTACHE
A L'ECOLE MATERNELLE DES TROIS SAUTETS-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 37
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Dominique AUGEY, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



Service du Cadastre

Departement :
BOUCHES DU RHONE
Commune :
AIX EN PROVENCE

Section : **BO**
Echelle d'origine :
Echelle d'édition : 1/1000
Date de l'édition : 09/02/2004

Numéro d'ordre du registre de constatation :
Cachet du service d'origine
10.4
13000
Téléphone : 0 43 85 54 57
Télécopieur : 04 42 38 99 04

Extrait certifié conforme au plan cadastral informatisé à la date :
A Aix en PCE
Le 09/02/04
L'

